

**VERBATIM****Conférence de presse****Mercredi 11 septembre 2024****Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA.

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour la conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA. Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

Pour commencer cette conférence, je souhaite partager avec vous quelques développements relatifs au processus électoral. 30 tonnes de matériel destiné aux opérations de révision du fichier électoral sont arrivées dimanche à l'aéroport de Bangui. Le matériel est actuellement stocké dans un hangar mis à disposition par les autorités centrafricaines et réhabilité par le PNUD et la MINUSCA. Il sera ensuite redéployé, avec le soutien aérien de la MINUSCA, vers les principales villes du pays. Je vous rappelle que dans le cadre de son mandat, la MINUSCA fournit un soutien multidimensionnel — opérationnel, logistique, technique, sécuritaire, financier et politique — au processus électoral et aux élections locales, qui sont une composante essentielle de l'accord de paix signé en 2019.

La révision du fichier électoral, qui est la première étape du processus électoral, est une étape cruciale pour garantir son inclusivité. La MINUSCA apporte tout le soutien nécessaire aux autorités centrafricaines, dans la limite de ses ressources disponibles, pour faciliter l'enregistrement de toutes et de tous, avec une attention particulière portée aux femmes, déplacés, et aux retournés. La Mission mène sur le terrain des activités de sensibilisation et d'éducation civique afin d'encourager l'inscription sur les listes électorales. De telles sessions d'information se sont tenues la semaine dernière à Obo dans la préfecture du Haut-Mbomou, à Bozoum dans la préfecture d'Ouham-Pende, à Gbara dans la préfecture du Kemo ou encore à Ndele, dans la préfecture de Bamingui Bangoran.

Le deuxième point que je souhaite aborder aujourd'hui est lié à l'édition 2024 du mois de l'amnistie en Afrique. Cette initiative de l'Union africaine, appelée « Faire taire les armes » en Afrique, a été lancée hier à Bangui en présence du Conseil de paix et sécurité de l'Union africaine, actuellement en visite en République centrafricaine. La MINUSCA contribue de façon significative à la lutte engagée par les autorités nationales centrafricaines pour réduire la détention illicite et la circulation des armes légères et de petit calibre qui constituent une grave menace pour la paix, la sécurité et le développement du pays.

Elle apporte un appui logistique, technique et financier à la Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (COMNAT-ALPC). De façon très concrète, la MINUSCA, aux côtés d'autres partenaires, a permis à la COMNAT-ALPC de procéder, depuis fin 2023, au marquage et à l'enregistrement de 903 armes de la police, 250 armes de la gendarmerie et 380 du DDR, ce qui constitue une avancée majeure en termes de bonne gouvernance. Grâce au soutien de la MINUSCA, la COMNAT-ALPC mène des campagnes de sensibilisation à Bangui et dans les régions. Avec l'objectif d'éduquer les communautés aux dangers que représentent les armes illicites et de souligner l'importance de la paix, de la sécurité et de la cohésion sociale.

Enfin, la Mission accompagne les autorités centrafricaines dans la mise en œuvre du plan d'action national 2024-2028 destiné à lutter contre la prolifération des armes légères et de petit calibre, un plan qui a été signé en mars dernier par le Président de la République et chef de l'Etat.

Le second volet du soutien de la Mission au désarmement s'exprime via son projet de réduction de la violence communautaire, le CVR. Mis en œuvre à Bangui et dans 13 préfectures, ce projet vise à encourager les civils, principalement les jeunes enclins à la violence, y compris ceux associés aux groupes armés ou d'autodéfense, à

renoncer aux armes en leur fournissant des alternatives, qu'il s'agisse de formations professionnelles ou d'opportunités économiques à travers des activités génératrices de revenus ou encore des projets communautaires. Depuis son lancement en 2016, près de 40 000 personnes, dont 36 % de femmes, ont participé au programme et ont volontairement remis 601 armes de guerre, 15 494 armes artisanales, 33 246 munitions et 855 explosifs.

Voici quelques exemples récents de projets CVR :

À Bouar, dans la Nana Mambéré, 180 jeunes participent à une opération de nettoyage et de curage des caniveaux de la ville pendant un mois. Ce projet contribue à lutter contre l'insalubrité et les maladies, offrant ainsi un cadre de vie plus sain à la population locale.

A Baboua, toujours dans la Nana Mambéré, ce sont 150 personnes, dont des victimes de guerre vulnérables, des personnes à risque, des jeunes et des femmes, qui ont participé à la construction d'un abattoir composé de deux bâtiments, un bureau, un hangar pour l'abattage de bétail, un point d'eau et un espace pour les animaux. Ce projet a atteint ses deux objectifs : offrir un revenu aux personnes impliquées dans la construction et renforcer la surveillance sanitaire des productions animales en créant un cadre adéquat pour l'abattage du bétail.

À Bria dans la Haute-Kotto, 25 femmes ont suivi une formation de base et ont reçu des kits pour fabriquer des parfums et de l'encens en s'appuyant sur le savoir-faire ancestral des femmes Bornou. Elles vendent leurs produits lors des foires locales, à l'occasion de mariages et baptêmes et en faisant du porte-à-porte dans les quartiers. Leur modèle économique s'avère non seulement rentable, avec des bénéfices significatifs, mais contribue également à la réconciliation entre les communautés.

Pour être tout à fait complète sur cette question, je précise que le Nouvel Agenda pour la paix, qui sera présenté par le Secrétaire général des Nations Unies lors du Sommet de l'avenir qui aura lieu les 22 et 23 septembre à New York, place les outils de prévention et de désarmement au cœur de l'architecture mondiale de paix et de sécurité.

Voilà ce que je pouvais vous dire aujourd'hui. Il est 11h09 à Bangui et nous allons maintenant aborder la session des questions et des réponses. Le porte-parole de la Force, le lieutenant-colonel Bertrand Dakissaga et le major Moïse Dione, de UNPOL, sont à mes côtés pour répondre à toutes vos questions.

### **Questions des journalistes**

#### **Le Combattant + (Jacques Ngue)**

1. Je vous remercie. La MINUSCA contribue énormément pour la survie de la Coupe pénale spéciale. Aujourd'hui, il y a une mission de l'Union européenne qui est en Centrafrique dans le cadre des amnisties. Cela risquerait de compromettre à tout ce que la MINUSCA fait comme effort pour que les anciens combattants ou bien les rebelles soient tous jugés, quelques jours seulement après la déclaration d'Ali Darass, de revenir dans l'APPR-RCA. Cette mission de l'Union européenne séjourne en Centrafrique, ce n'est pas en contradiction avec votre mission en Centrafrique ?

### **Réponses aux questions**

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Comme vous le savez, et je pense que la Représentante spéciale l'a dit également la semaine dernière, le chantier global pour ramener ce pays vers la paix et la stabilisation, aux côtés du gouvernement centrafricain, doit se faire non seulement avec la participation et le soutien de la MINUSCA, mais avec le soutien d'autres partenaires. Donc, il y a vraiment de la place pour tous les partenaires et nous sommes tous complémentaires. Les initiatives vont tous dans le même sens et se complètent, un seul objectif, c'est de ramener la paix dans ce pays. Donc, je ne vois pas de contradiction. Il n'y a pas de territoire, on a tous un seul territoire qui est celui de la République centrafricaine. Et un seul objectif, c'est d'y ramener une paix durable et pour répondre plus précisément à votre question, de faire en sorte que tous les groupes armés, y compris ceux qui sont sortis de l'APPR, puissent revenir autour de la table pour pouvoir mettre en œuvre pleinement l'APPR.

Et le jour où ces groupes armés reviendront autour de la table, évidemment, la mission est disponible, comme son mandat lui donne autorité, la MINUSCA est disponible pour apporter tout le soutien nécessaire aux opérations de démobilisation, désarmement, évidemment, dans le cadre du programme national de DDR.

## Questions des journalistes

### Radio La Voix du Citoyen (Bélisaire Dorval Sahoul)

2. Ma question va directement à l'endroit du porte-parole de la Force de la MINUSCA. Aujourd'hui, dans la région de l'Ouham Péné, précisément à Ngoutéré, la population se plaint de la montée de l'insécurité qui devient récurrent. Et non seulement ces insécurités occasionnées par la pose des mines qui empêchent les forces de défense et de sécurité pour [se] rendre au chevet des populations qui sont en fait en quête de la sécurité. Et dernièrement, j'ai dû discuter avec une source locale au sein des forces armées centrafricaines, comme quoi, ils font souvent des demandes à la MINUSCA de les appuyer dans la lutte contre la pose de ces mines. Mais donc, il n'y a jamais eu de réponse positive. Et donc, ils sont obligés de faire avec les moyens de bord. Parfois, ils se déplacent à bord des motos, ce qui représente d'abord un risque pour eux énormément. Et donc, dernièrement, il y a même eu une tentative d'attaque dans la zone. Ils ont eu l'information à l'heure, mais ils n'ont pas pu aller au chevet des victimes, pourquoi ? parce qu'ils ont peur des mines. Alors où est donc l'apport de la MINUSCA concernant la lutte contre la pose de ces mines dans ces régions ? Et nous savons aussi que l'insécurité est occasionnée par ce fléau. Merci beaucoup.

## Réponses aux questions

### Bertrand Dakissaga, porte-parole de la Force

Merci beaucoup pour votre question. Ce que je pourrais dire en réponse à votre question, c'est que comme nous le présentons quasiment toutes les semaines, lorsque nous en avons l'occasion, les efforts faits dans ce domaine-là sont assez énormes. Et je voudrais souligner que la force n'agit pas seule dans ce phénomène, la lutte contre les mines et les engins explosifs. Nous travaillons en tandem avec UNMAS, qui est l'agence spécialisée des Nations Unies en matière de lutte contre les engins explosifs. Et si vous l'avez bien suivi, nos efforts sont extrêmement importants, notamment à l'ouest du pays, où ce phénomène-là est beaucoup plus marqué.

Nous ne pouvons pas être partout, c'est évident, mais je pense que par le passé, vous avez dû voir les efforts que nous faisons en appui aux FACA, notamment, à travers des formations qui ont pu se tenir pour leur donner un minimum de capacité. Et lors même d'une conférence de presse conjointe avec l'officier responsable de la lutte contre les engins explosifs des FACA qui était présent à cette conférence-là, il a pu un peu montrer les efforts qui sont déployés, mais également ce qui reste à faire. Nous sommes conscients qu'il y a évidemment du chemin encore à faire, mais il ne faut pas perdre de vue les efforts qui sont faits.

Nous sommes conscients des enjeux, notamment dans la région, et nos forces s'emploient dans la mesure de leurs capacités et de leurs ressources, de répondre à chaque fois que cela est possible aux sollicitations et des populations et de nos partenaires FACA. Rien que la semaine dernière, je pense qu'on l'a souligné lors du point de presse, il y a les unités du contingent péruvien qui sont déployées dans la zone, notamment pour appuyer la mise en place du poste conjoint à Bémberé. Ces actions-là sont toujours en cours.

Il y a également des déploiements un peu partout dans la zone pour essayer de minimiser autant que possible cette menace-là. Mais je conviens avec vous qu'il peut y avoir des demandes qui ne sont pas satisfaites. Cela peut être dû au fait que nos moyens ne sont pas illimités. Ces unités-là sont spécialisées, donc travaillent dans des conditions parfois difficiles. C'est du travail de longue haleine, c'est un travail de fourmi qui prend parfois du temps. Et cela peut aussi expliquer le fait que vous puissiez avoir l'impression que parfois, nous mettons un certain temps avant de réagir. Merci.

### Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je vais apporter un complément. Cette semaine, justement, je crois que c'est demain, une cérémonie va se tenir avec une remise de diplôme pour des membres des FACA qui ont été formés, justement, à la lutte anti-mine. Ce qui montre que le travail de renforcement des capacités au niveau local se poursuit par UNMAS, comme l'a dit le porte-parole militaire, qui est le service de la lutte anti-mines des Nations Unies. Nous continuons cette formation et demain, je vous encourage à vous rapprocher des FACA, demain, une cérémonie de fin de formation, justement,

va avoir lieu. Ce qui signifie que nous prenons très au sérieux ce rôle qui nous est assigné, tout comme ce renforcement des capacités passe également par des plaidoyers et une assistance pour la mise en œuvre d'une commission nationale de lutte anti-mine. Je pense que tout le monde est engagé et dans cette direction-là.

### Questions des journalistes

#### Radio La Voix du Citoyen (Bélisaire Dorval Sahoul)

3. Une précision concernant cette formation dont vous avez parlé. Oui, renforcer les capacités des FACA c'est bien, mais est-ce que la MINUSCA va les donner les moyens nécessaires pour pouvoir lutter contre les mines ?

### Réponses aux questions

#### Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

On en saura plus demain. Je n'ai pas les détails. Je pense que vous faites allusion au fait qu'il faut utiliser des instruments après pour faire la lutte anti-mine. Mais j'ai la faiblesse de penser que tout ça est prévu. Mais encore une fois, permettez-moi de vérifier et de revenir vers vous la semaine prochaine avec une réponse précise. Si d'ici là, on n'a pas eu tous, la réponse avec l'activité de demain.

### Questions des journalistes

#### Radio Ndeke Luka (Nathan de Saint Stéphane Engombe)

4. Bonjour à tout le monde. Je vais revenir un peu en arrière, dans vos allocutions tout à l'heure vous avez fait mention d'un projet nommé CVR, et dont vous avez essayé un peu de développer, où 180 jeunes ont fait le curage des canaux pour essayer d'assainir l'environnement, pour que ça soit un peu sain et vivable. Mais ça fait quelques semaines en arrière, la mairie de la ville se plaint des moyens alors que ce travail doit normalement revenir à la mairie. Pour le faire, n'est-il pas mieux d'essayer d'aménager cette politique, de donner les moyens à la mairie d'assainir l'environnement pour que cette politique de toujours venir en aide, toujours mobiliser les jeunes pour juste une petite durée et après, les choses ne vont pas s'améliorer, c'est mieux de donner les moyens définitivement à la mairie qui s'en charge afin d'assainir l'environnement et que ça soit sain. N'est-ce pas là, essayer de répondre un peu à ce cri de cœur de la mairie de la ville ?

### Réponses aux questions

#### Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je crois qu'il faut qu'on recadre l'objectif. Vous, vous me parlez de l'assainissement, donc quelque chose dans la durée. Et nous, par les projets CVR, c'est de pouvoir permettre de donner un coup de pouce, j'ai envie de dire, à des populations vulnérables, à des jeunes qui sortent de groupes armés ou de la rébellion, et de leur permettre de s'engager, déjà au service des communautés pour pouvoir se faire accepter par ces communautés en faisant un travail d'intérêt public qui bénéficie à tous, en général sur ce genre de projets, des périodes d'un mois pour permettre d'avoir un maximum de bénéficiaires.

Les bénéficiaires de ce projet vont recevoir un salaire pour ce qu'ils auront fait, qui va permettre de leur montrer qu'il existe d'autres voies que celle des groupes armés, qu'il est possible de faire autre chose dans la vie que d'être dans la brousse et d'être dans un groupe armé, qu'il y a plein d'autres alternatives, qu'il y a beaucoup plus d'alternatives hors des groupes armés. C'est pour leur montrer, premièrement, qu'il existe d'autres alternatives, que ces alternatives peuvent leur rapporter des revenus qui leur permettent de subvenir à leurs besoins, d'avoir un toit, d'envoyer les enfants à l'école, etc.

Et en plus, très important, ces groupes sont des groupes qui rassemblent des personnes avec des backgrounds un peu divers, donc ça renforce aussi, si besoin, la réconciliation entre différentes communautés. Et si en plus, ça peut contribuer à l'assainissement de la ville, c'est parfait. Après, la question plus globale de l'assainissement, je comprends que ce soit une préoccupation, mais là, c'est quelque chose de complètement différent et qui fait partie vraiment des services qu'une municipalité doit normalement offrir aux personnes qui vivent dans sa ville. Donc, si je voulais changer un peu le focus et expliquer quel est vraiment l'objectif des CVR.

### Questions des journalistes

### **Radio Ndeke Luka (Nathan de Saint Stéphane Engombe)**

5. Toujours dans votre allocution, vous avez fait mention d'un nouvel agenda de sécurité que je n'arrive pas à bien comprendre. Je ne sais pas si vous pouvez un peu revenir là-dessus, sur cet agenda et en quoi vraiment c'est bénéfique pour le pays ?

### **Réponses aux questions**

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Je ne vais pas le détailler maintenant parce que c'est quelque chose qui est en préparatif. La semaine prochaine, l'Assemblée Générale des Nations Unies va se tenir à New York. Tous les ans, au mois de septembre, il y a l'Assemblée générale des Nations Unies avec quasiment tous les chefs d'État ou les chefs de gouvernements de tous les pays membres des Nations Unies qui vont à New York et qui en profitent pour discuter des questions qui relèvent du multilatéralisme.

Cette année, le Secrétaire général, M. Guterres, a convié, au moment de cette assemblée générale, un Sommet de l'avenir. Ça fait plusieurs années que les Nations Unies et que le Secrétaire général travaillent sur ce Sommet de l'avenir, qui aura lieu les 22 et les 23 septembre à New York, lors de l'assemblée générale. Il y a tout dans le titre : Le sommet de l'avenir. C'est quel avenir voyons-nous pour le monde dans lequel nous vivons, à la lumière du changement climatique, à la lumière des crises récentes. Aussi, l'un des piliers de ce sommet de l'avenir, une des questions qui va être abordée, sera la question relative à la paix et à la sécurité.

Là, un nouvel agenda pour la paix est en cours de préparation et sera donc présenté par le Secrétaire général lors de ce Sommet de l'avenir, avec de nouvelles pistes. Il ne vous a pas échappé que les relations multilatérales ont connu ces dernières années pas mal de bouleversements et que l'Organisation des Nations Unies, tout comme les autres organisations multilatérales, doivent s'adapter à ce nouvel environnement, à cette nouvelle situation géopolitique dans le monde et qu'il faut peut-être non pas se réinventer, mais en tout cas, il faut trouver de nouvelles manières de mettre en œuvre toutes les politiques pour que la paix et la sécurité prévalent, non seulement ici en République Centrafricaine, mais dans le monde entier.

Voilà le contexte dans lequel tout ça va se dérouler. Mais une fois qu'on sera à cette époque-là, dans deux semaines, évidemment, je me ferai le relais ici des discussions et de ce qui a été abordé. Et comme la paix et la sécurité sont vraiment des domaines qui sont au cœur des préoccupations ici en Centrafrique, donc qui pourront avoir aussi une résonance dans ce pays.

### **Questions des journalistes**

#### **Radio Guira FM (Simplice Doayouane)**

6. Bonjour madame. Dans votre propos lumineux, tout à l'heure, vous évoquiez les différents appuis que la MINUSCA apporte dans le cadre du processus électoral et autres. Mais en ce qui concerne les fonctionnaires qui sont récemment intégrés dans la fonction publique, qui sont affectés dans des zones reculées du pays et qui doivent s'y rendre, quel va donc être l'appui ou bien qu'en est-il de cet aspect du côté de la MINUSCA ? Est-ce qu'il y a des choses qui vont se faire par rapport à ces fonctionnaires ? Parce que ça rentre aussi dans le cadre de l'extension de l'autorité de l'État ?

### **Réponses aux questions**

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Je vous remercie. Non seulement des choses sont en train de se faire, mais des choses se sont faites. Je crois qu'à ce jour, quasiment tous les gouverneurs, les préfets et les sous-préfets ont rejoint leur poste sur le terrain et la majorité d'entre eux, avec le soutien de la MINUSCA, ils ont pu emprunter les vols de la MINUSCA pour pouvoir atteindre leur nouveau lieu d'affectation. Ça, c'est la première chose, c'est déjà leur permettre, permettre à ces nouvelles autorités qui ont été nommées par le Président, Chef de l'État au printemps dernier, de pouvoir rejoindre leur nouveau lieu d'affectation. Une fois arrivées sur place, vous le savez, c'était l'objet de la conférence de presse de la semaine dernière à laquelle le Ministre de la Fonction publique et la Représentante spéciale du Secrétaire général nous ont fait l'honneur d'assister.

Donc, une fois qu'ils arrivent sur place, évidemment, il faut qu'ils puissent travailler dans de bonnes conditions. Là, c'est donc l'autre volet du soutien de la MINUSCA, c'est quand nous pouvons, avec les ressources qui sont à notre disposition, contribuer à la construction, à la réhabilitation et à l'équipement des bâtiments administratifs. Et enfin, actuellement, ce qui se passe dans plusieurs régions, et je pourrais donner l'exemple, par exemple, de Birao la semaine dernière – mais il y a beaucoup d'autres exemples – où il se tient des réunions actuellement entre la MINUSCA et les nouvelles autorités. Et donc, j'en reviens à Birao, c'était la semaine dernière, le 4 septembre, un séminaire d'échanges a été organisé avec les nouvelles autorités administratives de la Vakaga. Il était important pour la mission d'entendre les attentes des nouvelles autorités, d'entendre aussi quelles sont leurs priorités. Et ensemble, ils ont décidé de développer une feuille de route conjointe pour renforcer leur coopération dans la Vakaga. C'est un exemple précis de Birao dans la Vakaga, mais c'est un exercice qui est actuellement en cours, quasiment au niveau de toutes les préfectures et sous-préfectures.

Donc, il y a un vrai dialogue, un véritable dialogue actuellement qui est en cours entre la MINUSCA et les nouvelles autorités pour poursuivre le travail qui était déjà fait sur le terrain et pour le renforcer et surtout pour être sûr que les priorités soient bien alignées, que la mission réponde bien aux priorités des nouvelles autorités mises en place. L'une des priorités, je crois, sur laquelle tout le monde est d'accord, c'est le renforcement du rôle des CMOP, les comités de mise en œuvre préfectoraux qui sont une disposition de l'Accord de paix et la sécurité, de l'APPR.

Ces CMOP ont vraiment montré, on l'a vu lors de la dernière réunion qui s'est tenue ici à Bangui, la réunion de coordination appelée par le Premier ministre, que ces CMOP ont déjà obtenu des résultats significatifs dans la résolution de conflits, y compris dans les questions liées à la transhumance. Voilà la manière avec laquelle je pouvais répondre à votre question. Je vous remercie.

Merci à tous les journalistes présents ici, à tous les auditeurs de Radio Guira, au porte-parole militaire et au porte-parole de UNPOL, on se retrouve tous mercredi prochain. Bonne semaine.